

ANNEXE II

Descripteurs définissant les niveaux du cadre européen des certifications (CEC)

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis d'apprentissage correspondant à une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

	Savoirs	Aptitudes	Responsabilité et autonomie
	Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.	Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).	Le CEC fait référence à la capacité de l'apprenant d'appliquer des savoirs et des aptitudes de manière autonome et responsable.
Niveau 1 Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 1:	savoirs généraux de base	aptitudes de base requises pour effectuer des tâches simples	travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
Niveau 2 Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 2:	savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études	aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples	travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
Niveau 3 Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 3:	savoirs portant sur des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et en employant des méthodes, outils, matériels et informations de base	assumer la responsabilité de la réalisation de tâches dans un contexte de travail ou d'études adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
Niveau 4 Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 4:	savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études	gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études	gérer soi-même son travail dans la limite de consignes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer superviser le travail habituel d'autres personnes, en assumant certaines responsabilités en matière d'évaluation et d'amélioration des activités liées au travail ou aux études

	Savoirs	Aptitudes	Responsabilité et autonomie
Niveau 5 (*) Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 5:	savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs	gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits	gérer et superviser des activités dans un contexte de travail ou d'études où les changements sont imprévisibles examiner et améliorer ses résultats et ceux des autres
Niveau 6 (**) Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 6:	savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes	aptitudes avancées, dénotant de la maîtrise et un sens de l'innovation, requises pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études	gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, en assumant des responsabilités au niveau de la prise de décision dans des contextes de travail ou d'études imprévisibles assumer des responsabilités en matière de gestion du développement professionnel de personnes et de groupes
Niveau 7 (***) Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 7:	savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, sous-tendant une démarche de pensée ou de recherche originale	aptitudes spécialisées requises pour résoudre des problèmes en matière de recherche et d'innovation afin de développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et d'intégrer les savoirs de différents domaines	gérer et transformer des contextes de travail ou d'études complexes, imprévisibles et nécessitant une nouvelle approche stratégique assumer des responsabilités pour contribuer aux pratiques et savoirs professionnels et/ou pour examiner les résultats stratégiques des équipes
Niveau 8 (****) Acquis d'apprentissage correspondant au niveau 8:	savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines	aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, requises pour résoudre des problèmes critiques en matière de recherche et/ou d'innovation et pour élargir et redéfinir les pratiques ou savoirs professionnels existants	démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie et d'intégrité scientifique et professionnelle et un engagement soutenu en faveur de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus à l'avant-garde de contextes de travail ou d'études, y compris en matière de recherche

Compatibilité avec le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur
Le cadre des certifications de l'espace européen de l'enseignement supérieur comporte des descripteurs pour les trois cycles d'enseignement approuvés par les ministres de l'enseignement supérieur réunis à Bergen en mai 2005 dans le cadre du processus de Bologne. Chaque descripteur de cycle consiste en un énoncé générique des attentes en matière de résultats et d'aptitudes habituellement associées aux certifications qui correspondent à la fin de ce cycle.

(*) Le descripteur du cycle court (qui peut être lié ou intégré au premier cycle), élaboré dans le contexte de l'initiative conjointe pour la qualité» relevant du processus de Bologne, correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 5 du CEC.

(**) Le descripteur du premier cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 6 du CEC.

(***) Le descripteur du deuxième cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 7 du CEC.

(****) Le descripteur du troisième cycle correspond aux acquis d'apprentissage du niveau 8 du CEC.